



ENTRETIEN ENTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire Ontario-Québec
Visioconférence
27 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice de cabinet adjointe du président
- M^{me} Marie-Eve Vermette, directrice *p.i.* des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO

- M. Ted Arnott, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Todd Decker, greffier
- Coordinatrice des relations interparlementaires

CONTEXTE

Dans le contexte sanitaire actuel, le Président de l'ANQ a souhaité s'entretenir virtuellement avec son homologue ontarien afin de réitérer l'importance de l'Assemblée législative de l'Ontario parmi les partenaires de l'ANQ, et de discuter des prochaines activités communes des deux assemblées.

La 26^e session de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) devait se tenir à Québec en avril 2020. L'ANQ souhaite reprendre l'organisation de l'évènement dès que la situation sanitaire le permettra.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Maintenir active la relation de l'ANQ avec l'Assemblée législative de l'Ontario dans le contexte où les activités interparlementaires en présentiel sont reportées en raison de la pandémie.

- L'entretien virtuel a permis aux deux présidents de réitérer leur volonté de maintenir vivante la relation privilégiée entre les deux parlements, et d'organiser la prochaine session de l'APOQ dès que la situation sanitaire permettra les rencontres en présentiel.

S'informer quant à la façon dont l'Assemblée législative de l'Ontario continue de tenir ses travaux dans le contexte de la pandémie.

- Les deux présidents ont pu échanger sur les différentes mesures mises en place dans leur parlement respectif dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Plus spécifiquement, le Président de l'Assemblée législative de l'Ontario a évoqué la modification du processus de vote des parlementaires, la présence alternée des ministres en chambre, la mise sur pied des commissions parlementaires virtuelles, la politique du port du masque, la fermeture du parlement aux visiteurs ainsi que les effets de la pandémie sur les revenus et les dépenses de l'Assemblée.

Discuter des avenues potentielles de collaboration en mode virtuel notamment par la tenue de sessions de travail virtuelles.

- Le Président a informé son homologue du dépôt imminent du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et a sondé son intérêt pour la tenue d'une séance de travail virtuelle commune avec des parlementaires québécois et ontariens sur ce sujet.
- Le Président de l'Assemblée législative de l'Ontario a souligné que plusieurs parlementaires ontariens seraient grandement intéressés à participer à une telle séance de travail, puisque la traite des personnes est un enjeu qui a également été discuté à l'Assemblée législative de l'Ontario.

STATISTIQUES



SUIVIS

Le rapport final de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a été déposé quelques jours plus tard et a été transmis à l'Assemblée législative de l'Ontario. Lorsque disponible, la version anglaise sera également envoyée, et des démarches seront entamées pour tenir une séance de travail virtuelle avec des parlementaires québécois et ontariens sur cet enjeu.

Dès que la situation sanitaire permettra les rencontres en présentiel, des démarches seront prises pour organiser la 26^e session de l'APOQ à Québec.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	650,00 \$
Divers	0 \$
TOTAL	650,00 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.